

## COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN  
POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?  
De l'identifiant et du mot de passe  
de votre compte EduConnect,  
ou utilisez FranceConnect.  
Plus d'informations au verso.

### CONSULTATION DES OFFRES

À partir du 7 avril 2023

- 1 Connectez-vous au portail Scolarité services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « AFFECTATION ».
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent pour les découvrir plus en détails.

### FORMULATION DES DEMANDES

Du 9 au 30 mai 2023 inclus

- 3 Connectez-vous au portail Scolarité services pour saisir vos demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
  - Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
  - Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

### AFFECTATION ET INSCRIPTION

À partir du 27 juin 2023

- 4 Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son futur établissement.

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions.  
Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toutes l'information sur [education.gouv.fr/affectation3e](https://education.gouv.fr/affectation3e)

Si vous vous apercevez que vous savez faire de bonne foi une déclaration erronée, veuillez cliquer sur le lien « Affectation » pour modifier votre déclaration.

## ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

### À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.

#### Utilisez ce compte :

- l'identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

#### Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT).

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

- 1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
- 2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistance.teleservices.education.gouv.fr](https://assistance.teleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au 0809 54 06 06  
du lundi au vendredi de 8h à 20h  
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)